

Tangence



**Spiritualité pour le temps présent. La poésie de Jeanne Marie Guyon selon « Le chant de l'âme » de Marie-Louise Gondal (1995)**

**Spirituality for the present time. The poetry of Jeanne Marie Guyon according to “Le chant de l'âme” by Marie-Louise Gondal (1995)**

Clément Duyck

Number 131, 2023

Gestes anthologiques : usages, appropriations, actualisations des poètes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103881ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103881ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Duyck, C. (2023). Spiritualité pour le temps présent. La poésie de Jeanne Marie Guyon selon « Le chant de l'âme » de Marie-Louise Gondal (1995). *Tangence*, (131), 97–118. <https://doi.org/10.7202/1103881ar>

Article abstract

This article proposes to show how Marie-Louise Gondal's anthology “Le chant de l'âme” (1995) endeavors to clarify the poetry of Jeanne Marie Guyon. After situating Marie-Louise Gondal's project within the editorial history of Jeanne Guyon's poetry, the article demonstrates how the anthology invents a poetry corpus that is less concerned with the history of Jeanne Guyon's collection than with the anthology's contemporary readers, to whom Marie-Louise Gondal wishes to offer a spiritual response to the “crisis” of the present.

## Spiritualité pour le temps présent. La poésie de Jeanne Marie Guyon selon « Le chant de l'âme » de Marie-Louise Gondal (1995)

Clément Duyck  
Université Paris-Est Créteil, LIS

La poésie représente actuellement la partie la plus négligée de l'immense production écrite de Jeanne Marie Guyon (1648-1717), figure traditionnellement associée au « crépuscule des mystiques » en France<sup>1</sup>. Ses près de neuf cents *Poésies et cantiques spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme*, publiés chez Henri Wettstein à Amsterdam en 1722<sup>2</sup>, occupent pourtant quatre des trente-neuf volumes de la collection de ses œuvres complètes commencée en 1713 par l'éditeur protestant Pierre Poiret (1646-1719)<sup>3</sup>. Mais la critique guyonienne, qu'elle

1. Louis Cognet, *Crépuscule des mystiques. Bossuet-Fénelon* [1958], Paris, Desclée de Brouwer, 1991.
2. Sous la fausse adresse de Jean de la Pierre à Cologne. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle PC, suivi du numéro de volume et de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. On pourrait inclure dans ce corpus poétique le recueil d'emblèmes versifiés *L'Âme amante de son Dieu, représentée dans les emblèmes de Hermannus Hugo sur ses Pieux Desirs : & dans ceux d'Othon Vænius sur l'Amour divin. Avec des figures nouvelles accompagnées de vers qui en sont l'application aux dispositions les plus essentielles de la vie intérieure*, publié par Poiret en 1717 chez le même éditeur et sous la même fausse adresse. Voir Agnès Guiderdoni-Bruslé, « *L'Âme amante de son Dieu* by Mme Guyon (1717) : Pure Love between Antwerp, Paris and Amsterdam, at the Crossroad of Orthodoxy and Heterodoxy », *Intersections: Yearbook for Early Modern Studies*, n° 3 (*The Low Countries as a Crossroads of Religious Beliefs*, dir. Arie-Jan Gelderblom, Jan L. de Jong et Marc Van Vaeck), 2004, p. 297-308.
3. Voir Marjolaine Chevallier, *Pierre Poiret (1646-1719). Du protestantisme à la mystique*, Genève, Labor et Fides, 1993.

soit théologique, historienne ou littéraire, semble les avoir exclus de son canon, qui fait figurer en ses meilleures places des traités comme *Le Moyen court* et les *Torrents spirituels*, la *Vie* autobiographique, la correspondance ou les *Explications* de l'Ancien et du Nouveau Testament<sup>4</sup>. La poésie apparaît de la sorte comme un simple appendice de l'œuvre, que l'on mentionne en passant<sup>5</sup>, dont il servirait au mieux à rappeler certains thèmes ou circonstances biographiques en manifestant « l'intensité et la profondeur de l'expérience vécue<sup>6</sup> ». C'est comme si ce recueil était difficilement lisible autrement que comme la répétition expressive d'un sens plus clairement exprimé dans les écrits en prose ; comme si la tradition critique qui a su, depuis les travaux d'Henri Bremond dans la première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, étudier les relations entre mystique et poésie, avait

- 
4. La poésie de Jeanne Marie Guyon est ainsi absente des études les plus importantes consacrées à l'autrice, comme l'ouvrage de Marie-Louise Gondal, *Madame Guyon (1648-1717). Un nouveau visage*, Paris, Beauchesne, coll. « Textes dossiers documents », 1989 (désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle NV, suivi du numéro de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte), ou le volume de Joseph Beaudé et coll., *Madame Guyon. Rencontres autour de la vie et l'œuvre de Madame Guyon*, Grenoble, Jérôme Millon, 1997. Lors du colloque *Madame Guyon (1648-1717). Mystique et politique à la cour de Versailles*, organisé en 2017 à l'Université de Genève pour le tricentenaire de la mort de l'autrice, aucune communication n'a été consacrée à sa poésie, qui figurait toutefois dans un « moment musical » donnant à écouter, sur des airs parodiés de Lully, quelques-uns de ses cantiques. Nous n'avons compté, jusqu'à une date récente, que de rares articles spécifiquement consacrés à sa poésie : Christophe Cariou, « Sur quelques poèmes de Mme Guyon », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. 190, n° 2 (*Rationalisme et mystique au xvii<sup>e</sup> siècle*), 2000, p. 157-168, où il finit par être plus question de Rousseau que de Guyon. On y ajoutera l'article de Claude Louis-Combet, « Madame Guyon, traductrice et interprète du Cantique des cantiques », dans Pascale Blum et Anne Mantero (dir.), *Poésie et bible de la Renaissance à l'âge classique. 1550-1680*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 1999, p. 233-242, qui porte en partie sur la paraphrase versifiée du Cantique des cantiques figurant dans PC IV, p. 102-126.
  5. Comme le fait par exemple François Trémoilières dans son essai de classement de l'œuvre, après avoir distingué les trois grands ensembles des traités, des commentaires bibliques et des *Discours chrétiens et spirituels* : « [O]n peut ajouter à ces ensembles, outre quelques poèmes ou cantiques spirituels, un quatrième : les *Justifications* fournies pour se défendre des accusations d'hétérodoxie » (« Donner à lire Mme Guyon », *xvii<sup>e</sup> siècle*, 2010/3, n° 248, p. 551 ; compte rendu de deux éditions critiques par Dominique Tronc des écrits de Jeanne Guyon).
  6. Dominique Tronc au sujet des poèmes écrits par Jeanne Guyon durant son emprisonnement, dans Jeanne Marie Guyon, *Œuvres mystiques*, éd. Dominique Tronc, étude par le P. Max Huot de Longchamp, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2008, p. 764.

échoué à embrasser ce pan de l'œuvre de Jeanne Guyon<sup>7</sup>. À cette exclusion critique de l'œuvre poétique, qui a pu être accompagnée de jugements peu amènes sur sa qualité littéraire, minorant sa place dans l'œuvre complet<sup>8</sup>, s'ajoute l'exclusion éditoriale d'un recueil qui n'a fait l'objet d'aucune réédition depuis la reprise en 1790 de l'édition Poiret par le ministre lausannois Jean-Philippe Dutoit<sup>9</sup>.

Il faut convenir que les quelque 1350 pages du recueil des *Poésies et cantiques spirituels*, qui rassemble l'intégralité des sources manuscrites envoyées à l'éditeur par les « Amis de l'Auteur » (préface des *PC* I, p. vii), ont une ampleur capable de découvrager les entreprises éditoriales<sup>10</sup>. Fruit d'un travail d'écriture de toute une vie<sup>11</sup>, que Jeanne Guyon semble n'avoir jamais conçu en

- 
7. L'explication tient aussi peut-être à des raisons de spécialisation chronologique : la date de publication des *PC*, en 1722, a sans doute contribué à son invisibilité dans le champ des études consacrées à la poésie religieuse française moderne, qui ne s'étendent guère au-delà des années 1680.
  8. Leszek Kolakowski ironise ainsi sur les « talents poétiques » de Dieu qui aurait dicté ses vers à Jeanne Guyon (*Chrétiens sans Église. La conscience religieuse et le lien confessionnel au xvii<sup>e</sup> siècle* [1965], trad. par Anna Posner, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1987, p. 562, n. 60). Robert Kanters évoque quant à lui les « petits vers » de Jeanne Guyon (Robert Kanters et Maurice Nadeau [éd.], *Anthologie de la poésie française*, vol. 5-6, R. Kanters [éd.], *Le xvii<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Rencontre, 1967, t. 1, p. 47). Claude Louis-Combet regrette pour sa part, à propos de tel poème, « que Jeanne s'abandonne trop constamment à la facilité des rimes, donnant à son poème un petit air de mirliton, un côté bonne femme, une musicalité anesthésiante, dont l'effet inattendu serait, chez le lecteur contrarié dans son esthétisme, une véhément exigence de sublime » qui trouvera mieux à se satisfaire dans le traité des *Torrents*, qui, pour être écrit en prose, n'en permet pas moins de se faire « une juste idée du génie poétique de Jeanne Guyon » (« Madame Guyon, traductrice et interprète du Cantique des cantiques », art. cité, p. 238-239 et 235). Le très guyonien Dominique Tronc lui-même considère, au sujet de sa poésie, qu'« il ne s'agit pas de la partie la plus remarquable de l'œuvre » de Jeanne Guyon (Jeanne Marie Guyon, *Œuvres mystiques*, ouvr. cité, p. 762).
  9. Lausanne, Henri Vincent, sous la fausse adresse de Paris, Les Libraires associés.
  10. Dominique Tronc estime qu'il vaudrait mieux se limiter à l'édition de « quatrains choisis pour leur force d'expression, sans se soucier d'en faire une édition complète qui serait fort ennuyeuse » (*Œuvres mystiques*, ouvr. cité, p. 770). Il avait pourtant annoncé dans une note de son édition critique de *La Vie par elle-même* la préparation d'une « édition future de 300 passages auxquels on ajoutera quelques poèmes transcrits de manuscrits des A.S.-S [Archives de Saint-Sulpice], dont ceux écrits en prison », qui se fait encore attendre (Jeanne Marie Guyon, *La Vie par elle-même et autres écrits biographiques* [2001], éd. Dominique Tronc, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2014, p. 1109, n. 8).
  11. Voir les nombreux cantiques et vers inclus dans la *Correspondance* de Jeanne Marie Guyon, éd. Dominique Tronc, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des correspondances », 2003-2005, 3 t., repris pour la plupart dans *PC*.

vue de former une œuvre autonome, mais dans le but d'offrir à des destinataires choisis la possibilité de chanter un propos spirituel, le recueil imprimé de manière posthume ne se prête guère, par son tour répétitif, à une lecture suivie. Il encourage davantage des types de lectures qui peuvent paraître étrangères à nos compétences de lecteurs de poésie, en fonction des airs parodiés, aujourd'hui oubliés, rassemblés dans la « Table des airs de tous les cantiques » à la fin du quatrième volume, ou en fonction des « matières » théologiques ou spirituelles déployées dans la table correspondante<sup>12</sup>.

Cette méconnaissance des usages auxquels se prêtait ce recueil, jointe à la désaffection critique dont il fait l'objet, permet peut-être d'expliquer que depuis 1790, la poésie de Jeanne Guyon n'a plus été donnée à lire que sous la forme de fragments. La courte anthologie des *Poésies et cantiques spirituels* de Jeanne Guyon que Marie-Louise Gondal fait paraître en 1995 sous le titre « Le chant de l'âme », dans le volume *Le Moyen court et autres écrits spirituels. Une simplicité subversive*<sup>13</sup>, constitue à ce titre la tentative la plus aboutie de réédition du corpus poétique guyonien. La prise en compte des opérations de décontextualisation et de recontextualisation qui caractérisent

12. PC IV, p. 291-370. De tels usages du recueil sont d'ailleurs confirmés, à une période certes plus tardive, par l'examen des annotations que le groupe religieux dit des « âmes intérieures », constitué à Lausanne après 1750 autour du ministre Jean-Philippe Dutoit, a apportées jusqu'en 1764 au moins à l'exemplaire des PC conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (cote TG 192 POE/1 à 4). Concernant les modes de lecture supposés par ce recueil, nous nous permettons de renvoyer à notre article « Usages de l'inspiration dans les *Poésies et Cantiques spirituels* de Jeanne Marie Guyon », *Littératures classiques*, 2020/2, n° 102 (*Figures de l'inspiration dans la poésie et la poétique françaises et néo-latine [fin xv<sup>e</sup>-début xviii<sup>e</sup> siècle]*, dir. Audrey Duru et Clément Duyck), p. 147-151.
13. Jeanne Marie Guyon, *Le Moyen court et autres écrits spirituels. Une simplicité subversive*, éd. Marie-Louise Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Atopia », 1995. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle MC, suivi du numéro de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. La couverture présente une grave coquille : « Madame Guyon/Le Moyen court/ et autres récits/Une simplicité subversive/1685 » ; mais le faux-titre et la page de titre restituent « écrits » à la place de « récits ». Une réédition de cet ouvrage est parue en 2021 dans le nouveau format de la collection : si la coquille de la couverture a bien été corrigée, ce n'est pas le cas de celles du texte, qui ne comporte aucune mise à jour, l'énonciation étant quant à elle toujours référée à l'indication « Lyon, février 1995 » figurant à la fin de l'introduction de M.-L. Gondal (MC, p. 47). Dans ces conditions, nous préférons nous appuyer sur l'édition de 1995.

le travail anthologique<sup>14</sup> revêt, s'agissant de ce corpus, une particulière acuité, dans la mesure où le projet de Marie-Louise Gondal vise à fournir de nouvelles coordonnées capables de rendre lisible ce qui peut s'apparenter à un monde oublié, dont aucune institution littéraire, religieuse ou patrimoniale ne s'est chargé d'assurer la transmission jusqu'à nous – si l'on excepte de rares anthologies. À cet égard, et comme nous souhaiterions le montrer, la décontextualisation relève de la négation et la recontextualisation, de la création : Marie-Louise Gondal ne se préoccupe pas tant de la signification historique de cette poésie que de sa portée dans le présent de sa ré-énonciation. Après avoir situé la démarche anthologique de Marie-Louise Gondal par rapport aux rares éditions contemporaines d'extraits de la poésie de Jeanne Guyon, nous mettrons en lumière la façon dont l'éditrice invente un corpus poétique qui soit en mesure de répondre à des enjeux spirituels contemporains.

## Éditer la poésie de Jeanne Guyon

### *Une poésie en fragments*

Le geste anthologique de Marie-Louise Gondal se distingue, par son ampleur, sa démarche et son originalité, des précédentes rééditions contemporaines de poèmes de Jeanne Guyon. La première de ces rééditions est à notre connaissance celle de dix-sept « poésies spirituelles » échangées avec François de Fénelon, que Maurice Masson fait figurer en 1907 à la fin de son *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*<sup>15</sup>. L'éditeur s'efforce dans cet ouvrage de documenter et d'authentifier en philologie les pièces de la correspondance des deux auteurs. Celle-ci est encadrée au début du recueil par l'extrait d'un manuscrit inédit de la *Vie* de Jeanne Guyon, conservé aux Archives de Saint-Sulpice, relatif à la période traitée par la correspondance, et à la fin du recueil par les « poésies spirituelles » des deux auteurs, déjà incluses dans les *Poésies et cantiques spirituels*, et complétées par trois brouillons autographes de poèmes de Fénelon issus des mêmes archives. L'extraction de ces cantiques hors de leur contexte de publication, pour les présenter sous la forme d'un dialogue poétique de direction spirituelle où les pièces de Jeanne Guyon

14. Michel Murat, « Décontextualisation et recontextualisation : le travail des anthologies poétiques », *Littérature*, n° 194, 2019, p. 50-61.

15. Maurice Masson, *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits*, Paris, Hachette, 1907, p. 337-367.

répondent à celles de Fénelon, vise à soutenir l'argumentation de l'éditeur, qui veut ajouter une pièce à sa démonstration de «l'authenticité de ces lettres» et de «l'influence de Mme Guyon sur son dirigé<sup>16</sup>». Ce n'est d'ailleurs pas la figure alors discréditée de Jeanne Guyon qui retient l'intérêt de l'éditeur (qui précise dans l'avant-propos qu'il ne s'«intéress[e] pas à Mme Guyon pour elle-même<sup>17</sup>»), mais bien celle de François de Fénelon, ces poèmes étant chargés de fournir un éclairage complémentaire sur la nature de sa relation avec Jeanne Guyon, dans le cadre d'un débat savant animant les études féneloniennes<sup>18</sup>.

C'est surtout à la faveur de la mode des anthologies de poésie française du xvii<sup>e</sup> siècle, portée par le baroque de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, que la poésie de Jeanne Guyon a su trouver une légitimation contemporaine, après avoir été ignorée dans les principales anthologies de poésie religieuse de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, comme celles de Maurice Allem (1932) ou de Dominique Aury (1943)<sup>19</sup>. La place de la poésie de Jeanne Guyon n'en demeure pas moins fragile, pour des raisons qui tiennent sans doute aussi aux difficultés posées par la périodisation de l'œuvre d'une autrice que sa proximité avec Fénelon et son rôle dans l'affaire du quietisme ont rattachée aux études dix-septémistes, alors que l'essentiel de

16. Maurice Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, ouvr. cité, p. iii.

17. Maurice Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, ouvr. cité, p. iii.

18. Maurice Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, ouvr. cité, p. ix-xxiv. En 1982, Benjamin Sahler republie le travail éditorial de Maurice Masson sous le titre de *Madame Guyon et Fénelon. La correspondance secrète. Avec un choix de poésies spirituelles*, éd. Benjamin Sahler, introduction Étienne Perrot, Paris, Dervy-Livres, coll. «L'arbre de vie», 1982. Quoique le texte soit sensiblement le même que celui de Maurice Masson (sauf le rétablissement de plusieurs passages de lettres de Jeanne Guyon retranchés par ce dernier), Benjamin Sahler transforme le travail critique de son prédécesseur en un projet apologétique et dogmatique : il ampute le volume de 1907 de sa longue introduction historique et critique et taille dans sa notation érudite, afin d'en faire une édition qui «n'est pas destinée aux curieux, aux historiens ou aux humanistes, mais aux êtres en quête de nourriture spirituelle» (p. 25); l'accent est enfin placé sur Jeanne Guyon : outre l'inversion du titre qui la fait figurer devant Fénelon, l'éditeur inclut dans son livre un «tableau chronologique de la vie de Madame Guyon», qui devient l'héroïne de cette publication au moment où le même Benjamin Sahler prépare une édition de *La vie de Madame Guyon écrite par elle-même* (Paris, Dervy-Livres, coll. «L'arbre de vie», 1983).

19. Maurice Allem, *La poésie religieuse. Anthologie poétique du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Garnier frères, coll. «Les thèmes poétiques», 1932; Dominique Aury, *Anthologie de la poésie religieuse française* [1943], Paris, Gallimard, coll. «Poésie/Gallimard», 1997.

ses écrits a été publié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut ainsi des erreurs bibliographiques manifestes pour faire entrer la poésie de Jeanne Guyon dans le XVII<sup>e</sup> siècle (comme le fait Robert Kanters, qui lui invente un «*Recueil de Poésies spirituelles*» de 1689<sup>20</sup>), ou une périodisation souple qui fasse d'elle la dernière des baroques, comme c'est le cas dans l'anthologie de Jean Rousset<sup>21</sup>. Quoi qu'il en soit, les rares occurrences de sa poésie dans les anthologies permettent de constater que la «légitimation» induite par l'opération anthologique n'a débouché sur aucune «émergence» de ce corpus dans le champ des institutions et des études littéraires<sup>22</sup>.

C'est Jean Rousset qui a fait entrer la poésie de Jeanne Guyon dans les anthologies poétiques. Son *Anthologie de la poésie baroque* de 1961 comprend neuf cantiques ou extraits de cantiques de Jeanne Guyon, issus des trois premiers volumes des *Poésies et cantiques spirituels*. Inclus dans les sections «Bulle, balle, neige» (un cantique), «Oiseau, lucioles, vent» (deux extraits de cantiques) et «L'eau en mouvement» (un cantique), c'est surtout dans la section «Le brouillard et la clarté» qu'est ménagée, avec trois cantiques complets et deux extraits, la plus grande place au corpus poétique de Jeanne Guyon, dont les images caligineuses de la contemplation divine lui valent de côtoyer des poètes tels que Jean de Sponde, Jean de La Ceppède, Claude Hopil, Martial de Brives, Jean-Joseph Surin ou François Malaval.

Le choix de Jean Rousset a servi de modèle aux rares occurrences ultérieures de la poésie de Jeanne Guyon dans les anthologies poétiques. Robert Kanters se contente de reconduire la sélection de Jean Rousset, dont il reprend cinq des neuf extraits, sans s'épargner des commentaires désobligeants sur un recueil qu'il n'a manifestement pas lu<sup>23</sup>. L'anthologie de Marie-Louise Gondal comprend elle-même deux poèmes déjà édités dans celle de Jean Rousset.

20. Robert Kanters, *Anthologie de la poésie française*, ouvr. cité, t. II, p. 378.

21. Jean Rousset, *Anthologie de la poésie baroque française* [1961], Paris, José Corti, 1988, 2 t.

22. Nous reprenons ici les étapes du processus de «classicisme» exposées par Alain Viala dans «Qu'est-ce qu'un classique?», *Littératures classiques*, n° 19, 1993, p. 25-26; Maxime Cartron mobilise ces catégories au sujet des anthologies poétiques dans *L'invention du baroque. Les anthologies françaises du premier XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. «Lire le XVII<sup>e</sup> siècle», 2021, p. 256-258.

23. Voir ci-dessus, note 8. Maxime Cartron fait le même constat dans *L'invention du baroque*, ouvr. cité, p. 344; outre les plagiatés opérés par Robert Kanters dans l'anthologie de Jean Rousset, il montre plus largement aux p. 333-344 la façon

Quant à la sélection ultérieure de Jean-Pierre Chauveau pour son *Anthologie de la poésie française* du xvii<sup>e</sup> siècle, parue en 2000 dans la collection « Bibliothèque de la Pléiade<sup>24</sup> », elle est tributaire, sauf pour un poème, du choix des rééditions antérieures : trois des quatre poèmes de la section « Mme Guyon » figuraient déjà dans l'anthologie de Jean Rousset (un poème) et dans celle de Marie-Louise Gondal (trois poèmes), tandis que les deux poèmes de la section « Fénelon et Mme Guyon » sont tirés de l'édition de 1982 par Benjamin Sahler de la correspondance Guyon-Fénelon<sup>25</sup>, qui n'est elle-même qu'une reprise de l'édition de Maurice Masson de 1907.

L'anthologie poétique de Marie-Louise Gondal intervient donc en 1995 dans un paysage éditorial quasi désert, dont émerge l'édifice baroque de Jean Rousset, à côté des poèmes de direction spirituelle de Guyon et Fénelon que Benjamin Sahler avait republiés.

### ***L'entreprise éditoriale de Marie-Louise Gondal***

Cette anthologie est composée d'une sélection de trente-trois poèmes issus des *Poésies et cantiques spirituels*. Ils occupent une cinquantaine de pages sur les quelque trois cents du volume *Le Moyen court et autres écrits spirituels. Une simplicité subversive*, paru chez l'éditeur grenoblois Jérôme Millon dans la collection « Atopia », consacrée notamment à la redécouverte d'écrits de spiritualité chrétienne. Quoiqu'il s'agisse de l'anthologie la plus conséquente jamais proposée de la poésie de Jeanne Guyon, la publication n'en indique pas moins la place périphérique occupée dans son œuvre par ce genre, l'anthologie étant rejetée à la fin d'un volume dont le principal objet est la première édition du traité d'oraison du *Moyen court et très facile de faire oraison* (1685)<sup>26</sup>.

dont l'anthologie de ce dernier a servi de réservoir de textes à nombre d'entreprises ultérieures.

24. *Anthologie de la poésie française. Moyen Âge, xvi<sup>e</sup> siècle, xvii<sup>e</sup> siècle*, éd. Jean-Pierre Chauveau, Gérard Gros et Daniel Ménager, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2000, p. 1245-1250. Jean-Pierre Chauveau est responsable de la partie sur le xvii<sup>e</sup> siècle. La première *Anthologie de la poésie française du xvii<sup>e</sup> siècle* de Jean-Pierre Chauveau (Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », 1987) ne comportait pas de poèmes de Jeanne Guyon.
25. Jean-Pierre Chauveau (éd.), *Anthologie de la poésie française*, ouvr. cité, p. 1551 ; les deux poèmes de Fénelon et Guyon figurent pourtant dans les PC.
26. C'est d'ailleurs le titre et la date de ce traité d'oraison qui sont affichés sur la tranche du livre, qui comporte, outre le nom de la collection, les informations

La publication de Marie-Louise Gondal en 1995 vise à pallier « l'absence d'une édition accessible qui prenne en compte l'ensemble de [l']œuvre » de Jeanne Guyon (MC, p. 9). Retenant à la fois de brefs ouvrages complets et des extraits, Marie-Louise Gondal privilégie dans sa disposition une « logique spirituelle » qui fait du *Moyen court*, l'écrit « par lequel le malheur arriva » (MC, p. 30), la clé d'un parcours en trois étapes. La première section, intitulée « Le *Moyen court* et sa défense » (MC, p. 55-169), comprend la première édition du *Moyen court et très facile de faire oraison* (1685), suivie de la *Courte apologie pour le Moyen court* (1690) et d'extraits des *Justifications* (1694), que Jeanne Guyon eut à produire pour se défendre des accusations de quietisme qui pesaient sur elle. La deuxième partie, « Le travail de l'intérieur » (MC, p. 171-241), envisage les « modifications qu'opère peu à peu sur les modèles sociaux et les représentations mentales du temps, la pratique du *Moyen court pour faire oraison*, "clef de l'intérieur" » (MC, p. 31). Elle contient la *Règle des associés à l'enfance de Jésus* (1685) et le *Petit abrégé de la voie et de la réunion de l'âme à Dieu*. Enfin, la troisième partie, « Le chant de l'âme » (MC, p. 243-294), comprend « un choix de poèmes de Mme Guyon » qui « chantent successivement la joie de l'éveil spirituel, la richesse de la mémoire du Christ, l'abandon malgré les détresses, l'ardeur apostolique » (MC, p. 41). Même s'il ne s'agit là que d'un aperçu limité de l'œuvre de Jeanne Guyon, Marie-Louise Gondal s'efforce d'en exposer la cohérence à travers une introduction qui situe les textes dans l'œuvre et la biographie de l'autrice aussi bien que dans l'histoire de la mystique moderne.

Ce recueil est également à lire comme une partie au sein d'une entreprise plus vaste de réédition des écrits de Jeanne Guyon, menée par Marie-Louise Gondal dans le sillage de sa monographie de 1989, *Madame Guyon (1648-1717). Un nouveau visage*. Elle fait paraître en 1990, dans *La passion de croire*<sup>27</sup>, un premier recueil de « morceaux choisis » des écrits de l'autrice, organisés en fonction d'un « parcours spirituel<sup>28</sup> » qui fait se succéder des extraits d'une à deux pages

---

suivantes: « Madame/Guyon/LE/MOYEN COURT/1685 ». Pour la couverture, voir la note 13.

27. Jeanne Marie Guyon, *La passion de croire*, éd. Marie-Louise Gondal, Paris, Nouvelle Cité, coll. « Spiritualité », 1990. Nouvelle Cité est une maison d'édition issue du mouvement spirituel catholique des Focolari.
28. Jeanne Marie Guyon, *La passion de croire*, ouvr. cité, p. 18 et 14.

puisés dans les écrits autobiographiques, le *Petit abrégé*, le *Moyen court*, les *Torrents*, la correspondance et les *Commentaires* bibliques, et qui comprend encore l'un des poèmes adressés à Fénelon édités par Maurice Masson. Animée par une ambition apologétique, cette édition est adressée à ceux qui « veulent s'aventurer par la porte étroite qui mène à la vie libre et féconde<sup>29</sup> ». En 1992, Marie-Louise Gondal édite dans les *Récits de captivité* un manuscrit autobiographique inédit de Jeanne Guyon consacré à son incarcération<sup>30</sup>. Enfin, elle publie en 1998 dans *Le Purgatoire* trois courts écrits de Jeanne Guyon relatifs à la purification de l'âme<sup>31</sup>. À la différence des éditions de Dominique Tronc, dont la plupart ont paru chez l'éditeur universitaire Honoré Champion, il s'agit d'ouvrages relativement brefs et vendus à des tarifs accessibles, uniquement composés de courts écrits ou de choix d'extraits, s'adressant aux « intérêts divers » d'un public de non-spécialistes, de lecteurs de littérature mystique et de croyants auprès desquels l'éditrice entend démontrer la pertinence de la parole de Jeanne Guyon (*MC*, p. 10-12).

## L'invention d'un corpus poétique

### *Recontextualisation*

On ne s'attardera pas sur la qualité philologique discutable de l'anthologie poétique du « Chant de l'âme » – datation incertaine des *Poésies et cantiques spirituels*<sup>32</sup>, renvois fautifs ou incomplets aux volumes de 1722, disposition erratique des vers et des strophes, interventions et coquilles typographiques, vers boiteux résultant d'erreurs de retranscription, cantiques fusionnés par négligence<sup>33</sup> –, quoique ces éléments suffisent à invalider le « souci d'exactitude textuelle » dont elle se prévaut (*MC*, p. 53). On soulignera plutôt la

29. Jeanne Marie Guyon, *La passion de croire*, ouvr. cité, p. 19.

30. Jeanne Marie Guyon, *Récits de captivité. Inédit. Autobiographie. Quatrième partie*, éd. Marie-Louise Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Atopia », 1992.

31. Jeanne Marie Guyon, *Le Purgatoire*, éd. Marie-Louise Gondal, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Petite collection Atopia », 1998. La « Petite collection Atopia » se distingue de la collection « Atopia » par la brièveté des écrits qui y sont édités.

32. Marie-Louise Gondal indique d'abord la date de 1722 (*MC*, p. 26, note 1) puis, dans la « Note sur les éditions » qui suit l'introduction, celle de 1720 (*MC*, p. 53).

33. Dans le poème xxxii (*MC*, p. 292-293), les strophes 1 à 3 sont empruntées à *PC* III, cantique clvii, p. 229, conformément à la référence donnée dans l'édition; mais à partir du vers 3 de la strophe 4, l'éditrice enchaîne sur un extrait du cantique cxlii de *PC* III, p. 208, ce qui donne lieu à une versification aberrante dans la strophe 4 puis à un schéma strophique différent à partir de la strophe 5.

cohérence du choix et de la disposition de ces poèmes intégraux (à l'exception des poèmes XIV et XXXII) retenus dans cette anthologie organisée en trois parties, « Le chemin court », « Le rayon ténébreux de la foi » et « Les combats de l'amour ». Un tel aménagement peut toutefois interpellier, dans la mesure où il se substitue à l'agencement tripartite des trois premiers volumes du recueil des *Poésies et cantiques spirituels*. Tout en concédant que l'ordre qu'elle adopte demeure « contestable », Marie-Louise Gondal récuse en effet le choix du « premier éditeur des poésies guyoniennes [qui] avait opté pour un ordre correspondant, en gros, aux commencements, aux progrès et à l'accomplissement de l'itinéraire spirituel », pour la raison que « ces poèmes ne sont pas aussi didactiques et ne se prêtent pas toujours à de telles distinctions » (MC, p. 41). Mais une telle rupture avec l'ordre du recueil d'où sont extraits les poèmes – qui n'était certes pas le fruit d'un projet de son autrice – a pour conséquence un flottement dans la référence du corpus de l'anthologie, qui n'est plus tant le recueil de 1722 que les « poèmes de Mme Guyon » (MC, p. 41), ces poèmes soient-ils tous extraits du recueil. Cette recontextualisation, qui passe également par la réécriture des titres des poèmes, a pour effet d'autoriser un travail de reconfiguration de leur sens, qui ne se superpose pas à celui du recueil.

### ***Un nouveau parcours spirituel***

Cette reconfiguration concerne au premier chef la thématique générale adoptée dans l'anthologie. Les trois premiers volumes des *Poésies et cantiques spirituels* comprennent chacun une première partie intitulée « Instructions pour les âmes qui aspirent à un Intérieur solide », une deuxième, « Dispositions d'une âme intérieure selon ses différents états » et une troisième, « Sentimens & transports d'une âme perdue en Dieu, et appelée par lui à aider le prochain ». Ce plan suit les progrès de la conformation de l'âme locutrice à la volonté divine sur les fondations du « pur amour », cette figure spirituelle de l'amour désintéressé, délié de tout espoir de récompense, centrale dans la poésie de Jeanne Guyon comme dans ses écrits à partir des années 1688-1689<sup>34</sup>. Commencée par l'« Intérieur » où

34. Sur l'élaboration conjointe par Jeanne Guyon et François de Fénelon des énoncés du pur amour dans ces années, voir Jeanne Guyon, *Correspondance*, ouvr. cité, t. 1, p. 225-458 et Jacques Le Brun, *Le pur amour de Platon à Lacan*, Paris, Le Seuil, coll. « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 2002, p. 131-160.

l'âme s'efforce, grâce au « pur amour », de s'« anéantir » avec toute propriété, cette conformation se donne à voir à travers les « états » d'une union à Dieu de plus en plus intime, jusqu'au point où, déifiée dans son « fond », cette âme n'est plus que l'instrument de la volonté divine, capable de travailler à la conversion du prochain pour préparer le règne de Jésus-Christ, selon une perspective eschatologique qui s'affirme dans les poèmes finaux des trois premiers volumes et de certaines sections du quatrième. Le titre de la troisième partie, qui considère l'accomplissement mystique de l'âme dans sa capacité à « aider le prochain », consonne avec ce que la fin du *Petit Abrégé de la voie et de la réunion de l'âme à Dieu* (publié par Poiret en 1712 et 1720) dit des âmes transformées en Dieu, que celui-ci « destine pour aider les autres dans des routes impénétrables, parce que n'ayant plus rien à ménager pour elles-mêmes, et n'ayant plus rien à perdre, Dieu s'en sert pour faire entrer les autres dans les voies de sa pure, nue et sûre volonté<sup>35</sup> ». C'est justement ce que plusieurs titres des cantiques des troisièmes parties des volumes I à III et de certains des « Poèmes Héroïques » (en distiques d'alexandrins) de la quatrième section du volume IV désignent par l'expression d'« âme » ou de « vie apostolique », qui qualifie la capacité qu'ont certaines âmes, une fois « toute propriété » anéantie en Dieu, d'endosser une « mission » de « propagation » de l'« Esprit » divin en vue d'une conversion des hommes à l'« Esprit intérieur<sup>36</sup> », capable de préparer l'avènement du règne de Jésus-Christ sur terre<sup>37</sup>.

Or, cet ordre ne correspond pas à la perspective thématique adoptée par l'anthologie poétique de Marie-Louise Gondal. Les neuf poèmes rassemblés dans la première partie, « Le chemin court », développent le motif du colloque intérieur de l'âme et de Dieu, et les moyens d'y parvenir. Le premier poème, renommé « Cœur à

35. Jeanne Guyon, *Petit Abrégé*, II, 3, 15, dans *MC*, p. 240 et dans *Œuvres mystiques*, ouvr. cité, p. 290 (d'après l'édition de Poiret de 1720).

36. Jeanne Guyon, *La Vie par elle-même*, ouvr. cité, III, 10, § 1-2, p. 757-759.

37. On trouvera des exemples d'une telle vocation prophétique dans la troisième partie de *PC III*, par exemple dans les cantiques CLXXVIII et CLXXIX, p. 271-277 ; CLXXXV, p. 283-284 ; CCIX, p. 324-326 ; CCV et CCVI, p. 316-320 ; ou encore dans la section IV de *PC IV*, par exemple dans le poème XVIII (« Extension du règne de Jésus-Christ. Voie abrégée pour aller à Dieu par le renoncement »), p. 175 : « O vous pour qui j'écris faites l'expérience/De ce bonheur promis, qui s'approche et s'avance;/Soiez assez petits pour écouter ma voix :/Vous serez les Enfants dont mon Maître a fait choix./Ce tems jadis promis est plus près qu'on ne pense:/Préparez y vos cœurs par l'humble obéissance. »

l'écoute», s'ouvre sur une apostrophe à la « charmante voix, qui parlez à mon âme./Qui vous faites entendre en secret à mon cœur » (*MC*, p. 245). Cette « charmante voix », puis « merveilleux silence » (poème III, *MC*, p. 248), sont dans le « cœur », le « centre » (II, *MC*, p. 246) ou « le fond de nos âmes » (IV, *MC*, p. 250), et le « sentier » ou « chemin » pour y atteindre est « l'amour pur et la foi » (V, *MC*, p. 250), l'« abandon » de la volonté propre (V, *MC*, p. 250; VII, p. 254-255), la déraison (VI, *MC*, p. 252-253), la « petitesse » et l'« enfance » (VI, *MC*, p. 252; VII, p. 253-255; VIII, p. 256-258) à l'imitation de Jésus, le « cher petit Maître » (VIII, *MC*, p. 256-258). Ce chemin passe, enfin, par « la nuit de la foi » figurée par celle de Noël (IX, *MC*, p. 258-259), dont l'image fournit une transition élégante avec la deuxième partie intitulée « Le rayon ténébreux de la foi », qui paraphrase l'exclamation ouvrant le poème XVI : « Ô Rayon ténébreux d'une immense clarté ! » (*MC*, p. 267).

Cette deuxième partie, composée de quatorze poèmes, développe quant à elle la voie de l'ignorance, tel Abraham, qui « va tout droit, sans savoir où » (poème X, *MC*, p. 260), ou de l'« enfant » qui vit « sans prévoyance » (XIII, *MC*, p. 263-264). La locutrice apparaît dès lors comme un être double, divisé entre le « dedans [...] sans action » et le « dehors [...] pauvre à l'extrême », entre l'« âme [...] dans les cieux » et le « corps [...] sur la croix » (XX, *MC*, p. 274-275), entre son propre « néant » et « Dieu » (« Dieu règne en Souverain sur ce pauvre néant », XXII, *MC*, p. 277). Sa seule action consiste à s'abandonner à la volonté divine, à l'image de ce « tourbillon » du divin amour qui peut tour à tour « élever » ou « abaisser », tandis que l'âme se tient dans la « paix » ou le « repos » (XV, *MC*, p. 265-267), comme l'indique également le refrain d'un rondeau – « Là me tiendrai » – qui signale la fermeté absolue de la foi dans les traverses (XI, *MC*, p. 260). Cette ignorance caractérise enfin la contemplation et l'union divines, qui se donnent à lire sous les espèces d'une vision obscure dont les images dominent la section (poèmes XII, XIV, XVI, XVII, XVIII), à l'exemple du « rayon ténébreux de la foi » qui lui sert de titre.

« Les combats de l'amour », titre de la dernière partie de l'anthologie, sont la conséquence d'une énonciation entravée. La locutrice se voue à faire retentir la louange universelle de l'« amour », comme le martèle cette anaphore, à l'initiale de plusieurs quatrains du poème XXIV : « Je veux, ô cher Amour, t'écrire dans les cieux » ; « J'écrirai sur la nuit l'amour avec du feu » ; « Je veux écrire en toi, ô

fluide Océan»; «Je te veux, cher amour, écrire sur les monts», etc. (*MC*, p. 279). Mais cette louange ne trouve plus à se faire entendre :

Mais je n'ai plus de voix; tous les hommes unis  
Ne travaillent qu'à te combattre;  
Je vois partout des ennemis:  
Ta force pourrait les abattre

Je n'oserais parler, je n'oserais chanter  
Car les hommes me font la guerre.  
Chacun cherche à m'épouvanter:  
Que craindrai-je aimant le tonnerre<sup>38</sup>?

La «douleur» (xxv, *MC*, p. 282) qui résulte de cette «guerre», et qui ne peut s'exprimer que dans un «lieu solitaire» (*MC*, p. 282) ou dans un «cachot» (xxvi, *MC*, p. 283), fait l'objet d'une réévaluation : elle est interprétée comme une épreuve du «pur amour» (xxvii, *MC*, p. 284-287), qui suppose l'indifférence à toute satisfaction personnelle dans l'exercice de l'amour de Dieu (poèmes xxx, xxxi et xxxii, *MC*, p. 289-293). C'est à ce prix que la «souffrance» peut être convertie en «bonheur» : «Je souffre, et ma souffrance / Cause tout mon bonheur» (xxvi, *MC*, p. 284).

### ***Les prophéties manquantes***

Toutefois, Marie-Louise Gondal ne donne pas à cette souffrance propre à «l'ardeur apostolique» contrariée (*MC*, p. 41) d'autre fonction que l'union de l'âme à Dieu, sur laquelle s'achève son anthologie : «Le cœur pur s'élève dans lui [Dieu], / Ainsi que dans sa sphère» (xxxiii, *MC*, p. 294). Le caractère prophétique de la poésie de Jeanne Guyon s'en trouve escamoté, alors qu'il fait l'objet d'un investissement marqué dans la dernière partie des trois premiers volumes et dans la quatrième section du volume iv du recueil de 1722, qui confèrent au pur amour une fonction eschatologique. L'allusion du poème xxix de l'anthologie, où la locutrice fait part de sa confiance dans l'efficacité prophétique de sa parole («Vous connaissez le temps où l'on écouterà / Par moi la divine parole», *MC*, p. 289), est congédiée dès le poème suivant, qui retourne à la «joie» d'une souffrance sans remède (xxx, *MC*, p. 289).

38. *MC*, p. 280. Voir, de même, le poème xxix, *MC*, p. 288-289.

En procédant dans cet ordre qui mène de la découverte de Dieu en soi aux souffrances purgatives du pur amour, Marie-Louise Gondal choisit de ne pas inscrire son anthologie dans l'historicité propre aux accents millénaristes du prophétisme qui anime les *Poésies et cantiques spirituels* et les groupes religieux qui en ont fait usage<sup>39</sup>. Sans doute en va-t-il chez Marie-Louise Gondal d'une conception différente de la poésie, qui relève avant tout de qualités d'expressivité, signifiées notamment par le terme de « chant » qui donne son titre à l'anthologie<sup>40</sup>, sans débouché historique tangible : « Un amour crie et s'écrie, dans ces poèmes de Mme Guyon, cherchant en quelle page s'écrire » ; « Une voix, un chant, condamnés au silence par les hommes, s'exhalent jusqu'à se perdre en l'immensité divine et le fleuve souterrain de l'histoire » (*MC*, p. 42). Le contraste est net avec la postulation de l'efficace sociale de la « pratique » du *Moyen court*, auquel succèdent dans le volume deux écrits manifestant la « dynamique spirituelle, née de l'oraison de simplicité, [qui] met en question les formes culturelles établies et s'emploie, du dedans, à les transformer » (*MC*, p. 31).

39. À l'exemple des disciples écossais de Jeanne Guyon, membres de l'Église épiscopaliennne, qui trouvèrent dans les poèmes de Jeanne Guyon la promesse du succès du soulèvement jacobite de 1715 contre le pouvoir anglais issu de la Glorieuse Révolution. Voir G. D. Henderson (éd.), *Mystics of the North-East*, Aberdeen, Third Spalding Club, 1934; Michael B. Riordan, « The Episcopalians and the Promotion of Mysticism in North-East Scotland », *Records of the Scottish Church History Society*, vol. XLVII, 2018, p. 31-56. Voir aussi Jacques Le Brun, *La jouissance et le trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, coll. « Titre courant », 2004, chap. XII, p. 269-297, en particulier p. 290 et suiv., sur le joachimisme de Jeanne Guyon.
40. Malgré ce titre, Marie-Louise Gondal ne prend pas tout à fait en considération le caractère musical des poèmes qu'elle édite, qui sont tous des cantiques, à l'exception de deux poèmes extraits du volume IV des *PC* (poèmes XI, *MC*, p. 260-261, et XVIII, p. 270-273). Si elle reproduit pour chacun des cantiques le timbre indiqué dans les *PC*, l'air demeure à l'état de virtualité, en l'attente d'une élucidation future : « On a aussi gardé la mention de l'air sur lequel chaque pièce a été composée, ce qui a son importance, et pourrait même permettre de retrouver le rythme de la pièce, que la seule lecture ne retrouve pas toujours » (*MC*, p. 53). Il aurait pourtant été possible de retrouver dans les recueils d'airs contemporains de Jeanne Guyon, comme ceux des Ballard, la plupart des paroles et des mélodies, de façon à ce que l'on puisse en tirer parti pour une analyse des paroles et de la versification. De fait, dans les pages de l'introduction qui sont consacrées à la présentation de l'anthologie, le terme de « chant » revêt une signification essentiellement métaphorique, qui en fait un équivalent de termes comme « voix » ou « cri » renvoyant plus à une sorte de « respiration profonde » (*MC*, p. 43) de l'énoncé et de l'énonciation poétiques qu'à des qualités objectives du texte.

## Un « chant » pour le présent

### *Reconnaisances*

L'anthologie poétique fait subir de la sorte aux objets déjà exprimés dans la prose du *Moyen court et autres écrits spirituels* un traitement particulier, qui tend à les détacher de l'énonciation de 1722 pour les rapprocher des lecteurs contemporains. Marie-Louise Gondal indique qu'« il sera aisé [de] retrouver [dans les poèmes] les thèmes et expressions familiers des écrits précédents » (*MC*, p. 53) : l'allusion du titre de la première partie, « Le chemin court », au traité d'oraison du *Moyen court*, constitue en effet une invitation à lire les poèmes qui la composent à l'aune de la promesse, faite par Jeanne Guyon au début du traité, que chacun peut retrouver, par le « chemin » du « recueillement » et du « silence », « Dieu présent dans le fond de nos cœurs » (*MC*, p. 63-65). L'anthologie poétique et le volume où elle est insérée se fournissent par ce biais des garanties réciproques. De plus, « beaucoup d'entre [les poèmes] ont une note personnelle qu'un lecteur familier de la *Vie* de Mme Guyon reconnaîtra » (*MC*, p. 41) : on pourra en effet reconnaître dans le poème xxvi, rebaptisé « Aimable tour », l'un des quatre cantiques insérés à la fin de la *Vie* éditée par Poiret (1720) qui « font voir la disposition d'esprit avec quoi elle soutint une si dure prison dix années de suite<sup>41</sup> », et dont la première strophe évoque le contexte carcéral de son énonciation :

Charmante solitude,  
Cachot, aimable tour,  
Où sans inquiétude  
Je passe tout le jour !  
Est-il tourment trop rude  
Pour mon fidèle amour ? (*MC*, p. 285)

Cependant, de tels rapprochements avec les écrits et la vie de leur autrice ne sortent jamais d'un régime allusif : aucune note dans le texte, aucun commentaire dans l'introduction ne les explicitent jamais, comme si l'intérêt de ces rapprochements ne résidait pas tant dans ce qu'ils permettent de découvrir que dans l'acte même de reconnaissance, et dans la rencontre que cet acte suppose entre le

41. Jeanne Guyon, *La vie de madame J. M. B. de la Mothe Guion écrite par elle-même*, Cologne, Jean de la Pierre [Amsterdam, Henri Wettstein], 1720, vol. III, p. 265 (*La Vie par elle-même*, éd. Dominici Tronc, p. 1036) ; le cantique se trouve aux p. 268-269 ; il est repris dans *PC I*, p. 243-244.

texte et ses lecteurs<sup>42</sup>. Quant à la « note personnelle » de l'anthologie, elle tient davantage à des accents de vérité diffus qu'à des circonstances biographiques précises: « Ici, peut-être ici plus qu'en d'autres écrits, Mme Guyon apparaît comme vive, souffrante, ardente, impitoyable à toutes les perversions dont la vie chrétienne est constamment menacée, broyée, moulue, rejetée dans le rien et pourtant projetée dans l'immense » (*MC*, p. 41-42). Enfin, l'absence de notes dans l'anthologie<sup>43</sup> marque le statut particulier des énoncés poétiques, qui accèdent à une forme d'évidence ou de lisibilité dont ne semblent pas bénéficier les énoncés en prose du même volume, qui sont assortis en notes d'indications de variantes, de renvois à d'autres ouvrages de l'autrice, de références théologiques ou scripturaires et de quelques éclaircissements contextuels et lexicaux. Le repliement défailant de l'anthologie poétique sur les « écrits précédents » et sur la biographie de Jeanne Guyon fait ainsi apparaître une relation différente à l'histoire de celle des écrits en prose: l'anthologie manifeste, bien plus nettement que ceux-ci, son appartenance au présent.

### ***Une anthologie baroque ?***

Le recours, dans l'introduction du volume, à des outils d'analyse historique et esthétique contemporains peut également contribuer à renforcer la proximité de cette poésie avec ses lecteurs. La principale catégorie à laquelle Marie-Louise Gondal fait appel est celle du « baroque », dont Jeanne Guyon « garde le goût de la vie avec son soleil, ses clairs-obscur et ses nuits; des mouvements: courses, pentes, tourbillons; des métamorphoses: comme celles de l'eau, de l'or, de la poterie; des miroirs et des déguisements » (*MC*, p. 42-43). Cette catégorie apparaît structurante dans le choix des poèmes de la deuxième partie du « Rayon ténébreux de la foi », qui est constituée, dès le titre, par l'unité d'une image oxymorique dont le « clair-obscur » sert à exprimer le caractère infigurable de la vision mystique, déclinée dans des antithèses et des corrections (poèmes XII,

42. On pourra opposer cette démarche à celle plus explicite de Dominique Tronc qui fait figurer, à la fin de son édition des *Œuvres mystiques* de Jeanne Guyon, de « brefs extraits » des poèmes carcéraux de l'autrice (ouvr. cité, p. 768-777), lesquels se résument en fait à des strophes disparates, entrecoupés d'un commentaire thématique les rapportant aux « dures conditions de leur genèse » (p. 9).

43. À l'exception d'une note, à la première page, expliquant le système de renvois aux *PC* figurant dans le corps du texte après le titre de chaque poème (*MC*, p. 245).

xiv, xvi, xvii, xviii<sup>44</sup>). La justification théorique pourrait en être fournie par le chapitre que Jean Rousset consacre dans *L'intérieur et l'extérieur* (1968) aux *Divins élancements d'amour* de Claude Hopil (1629), «poète de l'ombre et de la lumière<sup>45</sup>», ou par les pages de présentation de la partie «La nuit et la lumière» de son *Anthologie de la poésie baroque française*, qui inclut dans une même argumentation des extraits de Claude Hopil, François Malaval et Jeanne Guyon. Jean Rousset y explique la coprésence de l'ombre et de la lumière par le «paradoxe» que vit «tout mystique», qui «prétend saisir ce qui échappe à toute saisie, penser ce qui ne se pense pas, voir l'invisible. De là l'expression nécessairement paradoxale de toute relation mystique, qui ne peut énoncer sans nier l'énoncé: "claire obscurité", "sombre lumière"<sup>46</sup>». C'est justement de ce chapitre de l'anthologie de Jean Rousset que sont issus les deux seuls poèmes communs avec celle de Marie-Louise Gondal, qui les inclut dans la deuxième partie du «Rayon ténébreux de la foi»: le poème xiv, qu'elle intitule «Une région inconnue», et le poème xvi, «Nuit plus brillante que le jour», qui s'ouvre sur l'image du «rayon ténébreux d'une immense clarté» à partir de laquelle elle façonne le titre de la partie<sup>47</sup>, et que Jean Rousset cite d'ailleurs dans l'introduction de son anthologie<sup>48</sup>. De façon plus large que ces considérations spécifiques à la poésie mystique, les «mouvements», les «métamorphoses», les «miroirs» et autres «déguisements» que Marie-Louise Gondal invoque pour justifier son recours à la catégorie de baroque

44. *MC*, poème xii, p. 261: «Une lumière qui s'étend/Nous paraît sans aucun brillant:/Ô qu'elle est pure cependant,/Quoique plus ténébreuse!»; poème xiv: «Saintes obscurités, insensibles amours,/Ô perte, ô rayon de lumière!»; poème xvi: «Ô rayon ténébreux d'une immense clarté!/Ô nuit! ô torrents de lumière»; poème xvii, p. 268: «La vérité se cache en son mystère;/Elle s'enveloppe en l'obscurité/et couvre le brillant de sa lumière»; poème xviii, p. 271: «Divine obscurité, que j'aime ta lumière!»; etc.

45. Jean Rousset, *L'intérieur et l'extérieur. Essais sur la poésie et sur le théâtre au xvii<sup>e</sup> siècle* [1968], Paris, José Corti, 1978, p. 45-55.

46. Jean Rousset, *Anthologie de la poésie baroque française*, ouvr. cité, t. I, «Introduction», p. 20.

47. *MC*, p. 264-265 (étrangement, le seul poème que Marie-Louise Gondal ne reprend pas en intégralité, si l'on excepte celui résultant de la fusion de deux poèmes) et p. 267-268, que l'on retrouvera respectivement dans Jean Rousset, *Anthologie de la poésie baroque française*, ouvr. cité, t. II, partie VI, section «Le brouillard et la clarté»: «L'amour insensible d'une âme consommée en Dieu», p. 232-234 et «Océan du divin amour», p. 230-231.

48. Jean Rousset, *Anthologie de la poésie baroque française*, ouvr. cité, t. I, p. 20.

paraissent tous également empruntés à l'anthologie de Jean Rousset ou à sa *Littérature de l'âge baroque en France* (1953)<sup>49</sup>. Les titres des poèmes que l'éditrice substitue à ceux du recueil de 1722 retiennent d'ailleurs plusieurs figures de ces derniers ouvrages, comme « Le tourbillon » (*MC*, p. 265), « Métamorphose » (*MC*, p. 270) ou « Comme un ballon » (*MC*, p. 289). Le baroque selon Jean Rousset fournit de la sorte la raison esthétique de ces poèmes, auxquels il confère une lisibilité contemporaine.

### ***Au-delà de l'histoire : une poésie en quête de lecteurs***

Cette appréciation esthétique n'en demeure pas moins fluctuante, en raison d'une réticence à ancrer la poésie de Jeanne Guyon dans une histoire littéraire bien définie :

Mais [Jeanne Guyon] se trouve accordée aux rythmes de Ronsard et de Marot, et même à Corneille et Racine, dont il arrive qu'on entende l'accent, au détour d'un alexandrin. Elle a dû goûter La Fontaine et l'on sait qu'elle ne dédaignait pas la sagesse populaire des contes de Perrault<sup>50</sup>. Mais elle est déjà au-delà de l'ordre classique, n'ayant guère de souci de Boileau et de son *Art poétique*, avec parfois des accents romantiques ou surréalistes. On peut l'aimer ou non. C'est sa respiration profonde, torrentueuse ou

49. Jean Rousset, *La littérature de l'âge baroque en France. Circé et le paon* [1953], Paris, José Corti, 1995, qui ne traite pas de la poésie de Jeanne Guyon.

50. Nous n'avons pas su justifier les références à Ronsard et à Racine. Le poème XI (*MC*, p. 260) reprend un rondeau dont le recueil de 1722 signale le « style Marotique » (*PC IV*, p. 228) que la poésie mondaine puis le recueil Barbin de 1692 avaient remis à la mode (voir Alain Génétot, *Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 1997 ; Emmanuel Buron, « La poésie du XVI<sup>e</sup> siècle dans le recueil Barbin », *Pratiques et formes littéraires*, n° 16 [Le recueil Barbin (1692). « Une histoire de la poésie, par les ouvrages même des poètes » ?], dir. Mathilde Bombart, Maxime Cartron et Michèle Rosellini], 2019, p. 147-168). « La sombre clarté des étoiles » (*MC*, p. 258) fait bien entendu penser à « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles », mais il ne s'agit pas d'un alexandrin. On connaît un apologue versifié à la manière de La Fontaine que Jeanne Guyon a envoyé à l'un de ses correspondants (Jeanne Guyon, *Correspondance*, ouvr. cité, t. 1, p. 749-750). Enfin, deux contes, dont « Peau d'âne » de Charles Perrault, auraient été retrouvés dans les papiers de Jeanne Guyon au moment de son incarcération à la fin de 1695 selon Yvan Loskoutoff (« *Repuerascentia* : un idéal commun à la mystique et aux contes de fées littéraires à la fin du siècle », *Merveilles & contes*, vol. 2, n° 1, 1988, p. 7) ; sur les rapports entre l'« esprit d'enfance » guyonien et la vogue du conte de fées littéraires, voir, du même auteur, *La sainte et la fée. Dévotion à l'Enfant-Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 1987.

paisible, enfantine ou heurtée, qui s'exhale, c'est un au-delà du temps qui insiste, c'est la présence oubliée qui s'écoule, cherchant un écho (*MC*, p. 43).

Après avoir été allégué, le baroque est parasité par des sources d'inspiration mêlées qui tiennent à des « rythmes » et des « accents », et qui produisent comme un défaut de mise au point. L'« ordre classique » contemporain de Jeanne Guyon, qui sert ici de point de référence, subit un échappement : en-deçà, le baroque, déjà évoqué ; « au-delà », des « accents romantiques ou surréalistes » que nous peinons à motiver, mais qui confèrent à la poésie de Jeanne Guyon une valeur qui dépasse ses déterminations historiques. Contrairement à ce que nous avançons, la dimension pragmatique des *Poésies et cantiques spirituels* n'est pas tant négligée qu'elle est située sur un point autre que celui de son énonciation originelle (que celle-ci soit référée à la biographie de Jeanne Guyon ou à la publication du recueil de 1722) : la poésie, venue du plus intime de Jeanne Guyon, opère dans « un au-delà du temps qui insiste » et perdure malgré l'« oubli », parce qu'elle ne cesse pas de se rendre disponible à l'« écho » qui saura l'actualiser.

Tout se passe comme si c'était l'édition de Marie-Louise Gondal qui servait à offrir l'« écho » de la « respiration » d'amour et de louange dont la troisième partie sur « Les combats de l'amour » avait signifié l'empêchement, comme si la réussite de cette énonciation ne tenait pas tant à ses circonstances historiques qu'à la façon dont elle est capable de susciter, dans le volume de 1995, une rencontre avec des « lecteurs en quête d'un ton, d'une voix, d'une langue, ou peut-être d'un témoignage » (*MC*, p. 43). Ce n'est pas tant la dimension historique de la poésie de Jeanne Guyon qui intéresse Marie-Louise Gondal que son actualité.

### ***Un projet théologique pour temps de crise***

Il convient de référer cette actualité à l'ambition théologique que Marie-Louise Gondal expose dans sa monographie sur Jeanne Guyon : elle souhaite mettre « en lumière le mouvement par lequel la foi chrétienne prend corps dans l'histoire sans cesser de la transcender », pour y associer le lecteur « qui veut se défaire des *a priori* et percevoir une expérience parfois déroutante » (*NV*, p. 13). Cette transcendance de l'histoire se manifeste dans les résonances que trouve dans le présent l'époque de Jeanne Guyon : « Ce livre [sur

Jeanne Guyon] me paraît susceptible d'éclairer la situation présente», écrit-elle en 1989 dans *Un nouveau visage*<sup>51</sup>; dans l'introduction du *Moyen court et autres écrits*, elle évoque encore «l'actualité de Mme Guyon<sup>52</sup>». Cette «actualité» repose sur la similarité des temps vécus par Jeanne Guyon et par les lecteurs de 1995: de la même manière que celle-ci a vécu «aux points où se dessinaient déjà les failles du monde ancien et l'émergence de formes nouvelles» (*MC*, p. 20), «nous sommes, aujourd'hui, parvenus à la fin de l'époque qui commençait à poindre lorsque Mme Guyon écrivait» (*MC*, p. 43). Jeanne Guyon fait en effet partie de ces mystiques qui ont vécu durant «une *fracture culturelle* profonde, où le sens ne fait plus l'unanimité et où les cadres de référence se disloquent» (*MC*, p. 15; l'autrice souligne), tandis que le présent apparaît sous un jour lui-même inquiétant, celui des «dramas humains» et des «risques de déshumanisation» qui pèsent sur «nos sociétés» (*MC*, p. 47), celui des «dissociations et des décisions angoissantes» (*MC*, p. 43)<sup>53</sup>. C'est à cette «crise» morale et sociale du présent que l'œuvre de Jeanne Guyon a pour charge de fournir une réponse: les écrits réunis dans *Le Moyen court et autres écrits spirituels* sont présentés comme une solution permettant, par «la recherche d'une dimension mystique de la vie», de «trouver les fondements d'une civilisation qui soit éducatrice de l'humain en tout homme» (*MC*, p. 43), d'«exprimer, par-delà des formes culturelles transitoires, l'acte vivant qui ouvre au sens» (*MC*, p. 45), et de faire entendre un «appel à "l'intérieur" travers[ant] les différences sociales ou ecclésiales», qui fasse «croître en elles une reconnaissance d'égalité spirituelle qui peut être le ferment d'un monde nouveau<sup>54</sup>». La «simplicité subversive» qui donne son sous-titre au recueil sert à qualifier cet «acte» ou cet «appel»: elle relève d'une voie «spirituelle» «qui s'ouvre en l'intime de l'être humain et qui porte à l'abandon plutôt qu'à l'activité», et dont la subversion

51. *NV*, p. 14. Voir aussi *NV*, p. 277, dans une conclusion intitulée «D'hier à aujourd'hui»: «[C]ette figure de femme vulnérable et indomptable me paraît jeter une lumière sur certains enjeux culturels aujourd'hui.»

52. *MC*, p. 43. Voir aussi l'introduction de *La passion de croire*, ouvr. cité, qui propose une section semblablement intitulée «Actualité de la voix de Mme Guyon», p. 12-14.

53. En 1989, Marie-Louise Gondal évoquait «un monde technicisé», où «la menace des totalitarismes et des univers concentrationnaires, de quelque couleur qu'ils soient, ne cesse de ressurgir» (*NV*, p. 279).

54. *MC*, p. 45. Voir de même *NV*, p. 14 et 279.

tiendrait au fait qu'elle serait capable de «sauver», «lorsque les monuments construits par l'homme se font oppressants» (*MC*, p. 47). La voie de l'«abandon» de Jeanne Guyon et son appel à l'établissement d'une Église «intérieure» (*NV*, p. 93-113) n'appartiennent pas seulement pour Marie-Louise Gondal à l'histoire de l'autrice, mais aussi aux lecteurs du *Moyen court et autres écrits spirituels*.

\*\*\*

*Le Moyen court et autres écrits spirituels* suit un parcours qui mène progressivement les écrits de Jeanne Guyon hors de l'histoire de leur énonciation. L'opération anthologique du «Chant de l'âme», en prenant ses distances avec les déterminations propres au corpus des *Poésies et cantiques spirituels* de 1722, reconfigure la poésie de Jeanne Guyon afin de lui donner une lisibilité ou une disponibilité nouvelles. Cette disponibilité favorise une pragmatique spirituelle pour le temps présent, qui doit contribuer à réaliser le programme théologique de Marie-Louise Gondal de refondation spirituelle de l'histoire, modelé sur celui de Jeanne Guyon. En octroyant à la poésie de Jeanne Guyon une telle capacité, Marie-Louise Gondal lui confère une valeur que personne, à l'époque contemporaine, ne lui avait accordée. Mais ce faisant, le recueil des *Poésies et cantiques spirituels* passe au second plan, comme s'il ne lui était pas encore donné de ressortir du «fleuve souterrain de l'histoire» (*MC*, p. 42).